

Victor Hugo Manjushree Vidyapith

BULLETIN DE SOUTIEN pour PARRAINER UN ENFANT ou L'ECOLE



Association Scolaire Victor Hugo Manjushree Vidyapith Nepal (ASVHMaVi)

143 chemin de Limon - 38670 CHASSE SUR RHONE

Association loi 1901 n° RNA : W383002921

Téléphone : 06 71 06 01 35 Courriel : asvhmavi.nepal@laposte.net

DOCUMENT A COMPLETER ET A RENVOYER PAR EMAIL OU PAR COURRIER POSTAL A ASVHMaVi

CIVILITE

NOM*:

PRENOM*:

ADRESSE*:

CODE POSTAL*:

VILLE*:

TELEPHONE*:

MAIL*:

** Champs obligatoires - Ces informations sont nécessaires à l'envoi du reçu, mais ne seront en aucun cas diffusées à des tiers.*

Les parrainages peuvent être interrompus à tout moment de votre choix, en informant l'association au préalable.

PARRAINER UN ENFANT ou LE PROJET :

INFO DON : Pour les contribuables français, les dons à l'association donnent droit à une **réduction de l'impôt sur le revenu de 66%** du montant du don dans la limite de 20% par an du revenu imposable, sous réserve de modification de la législation en vigueur. Pour les parrains, le reçu est envoyé une fois par an, vers le mois de mars.

Choix de la formule:

PROJET: Versement libre - coût réel de 34 % de votre don* : MONTANT MENSUEL = euros
Votre parrainage est affecté aux coûts de fonctionnement et d'investissements de l'école

ENFANT EXTERNE: 25€ mensuel soit un coût réel de 8.5€*
Pour permettre à un enfant d'être scolarisé dans notre école et qu'il puisse avoir accès à la cantine tous les midis. Cette formule couvre aussi le matériel scolaire et l'uniforme.

ENFANT INTERNE 50%: 50€ mensuel soit un coût réel de 17€*
Financer 50% des coûts pour un élève de l'école résidant à l'internat.

ENFANT INTERNE 100%: 100€ mensuel soit un coût réel de 34€*
Pour permettre à un enfant d'être scolarisé dans notre école et de résider à l'internat. Cette formule inclut **100% des coûts**: les frais de scolarité, les livres scolaires, les uniformes, les frais de pension et les frais médicaux.
** Après déduction fiscale*

Pour simplifier la tenue des comptes, nous demandons aux parrains et marraines de bien vouloir mettre en place des **virements permanents** au bénéfice de l'association (RIB de l'association ci-dessous).

ASVHMAVI NEPAL - La Banque Postale, IBAN: FR80 2004 1010 1709 5117 0N02 842, BIC: PSSTFRPPGRE

Comment avez-vous connu notre association ? :

Date, lieu et signature :